

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 15 mai 2023

# Réseau Aléop, la Région améliore les offres de mobilités sur le territoire de Laval Agglo et des Coëvrons

**A partir du mois de septembre 2023, l'offre de service de la ligne le Mans- Laval, qui transporte près de 2200 voyageurs par jour, va être renforcée, notamment sur le territoire des Coëvrons. En semaine La gare de Voutré bénéficiera de 2 arrêts de plus par jour, la gare de Neau de 4 arrêts en plus et la halte du Mans Hôpital, Université sera créée avec 9 arrêts.**

**En décembre 2023, l'ensemble des gares bénéficieront d'une augmentation conséquente de l'offre avec 4 arrêts supplémentaires en semaine :**

- Voutré : + 4 arrêts jour soit 13 au total
- Evron : + 4 arrêts jour soit 28 au total
- Neau : + 4 arrêts jour soit 14 au total
- Montsurs : +4 arrêts jour soit 19 au total
- Laval : + 4 arrêts Jour pour la ligne Le Mans Laval soit 28 au total

Par ailleurs le Mans Hôpital bénéficiera de 4 arrêts supplémentaires soit 13 au total.

**Ce renforcement se poursuivra d'ici 2030 pour atteindre une desserte d'au moins un train par heure et par sens dans chaque gare soit 30 à 46 arrêts de train par jour.**

Pour permettre la mise en place de plus de trains et des arrêts plus fréquents sur la ligne Laval - Le Mans, la Région modifie l'offre de transport dans les haltes ferroviaires du territoire où la fréquentation est très faible (moins de 5 voyageurs par jour). C'est le cas de Louverné, qui n'est utilisée que par un seul voyageur par jour en moyenne. La Région a alors proposé, en concertation avec les élus locaux, de supprimer la desserte ferroviaire de cette halte dans la mesure où celle-ci, située sur le territoire de Laval Agglo, bénéficie déjà du réseau de transport urbain de l'agglomération avec une vingtaine de dessertes par jour pour se rendre à Laval.

*« L'augmentation de l'offre de services Aléop en TER pour la Ligne Laval-Le Mans sur le territoire mayennais dès le mois de septembre va permettre une meilleure connexion des habitants du territoire pour leurs déplacements du quotidien domicile -travail et domicile-étude. »* explique Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des mobilités.